



EMPOWERING
EHEA Paris 2018
EUROPE'S YOUTH

Conférence ministérielle européenne
pour l'enseignement supérieur



Traduction FR –

COMMUNIQUÉ de PARIS

Paris, 25 mai 2018

Réunis à Paris les 24 et 25 mai 2018, vingt ans après la signature de la Déclaration de La Sorbonne, nous, Ministres chargés de l'enseignement supérieur, souhaitons non seulement célébrer les avancées réalisées dans la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, au cours des deux dernières décennies, mais aussi nous engager avec force et ambition pour son développement ultérieur.

Nous sommes fiers de ce que le Processus de Bologne a réalisé. Nous avons construit quelque chose d'unique : un Espace Européen d'Enseignement Supérieur (EEES) dans lequel nous décidons des objectifs et des politiques au plan européen, puis nous les mettons en œuvre dans les systèmes nationaux d'enseignement et les établissements d'enseignement supérieur. C'est un espace où gouvernements, établissements d'enseignement supérieur et parties prenantes façonnent ensemble le paysage de l'enseignement supérieur ; un espace qui montre ce qui peut être atteint par des efforts conjoints et un dialogue continu entre les gouvernements et le secteur de l'enseignement supérieur. Au-travers de l'EEES, nous avons ouvert la voie à la mobilité étudiante à large échelle et amélioré non seulement la comparabilité et la transparence de nos systèmes d'enseignement supérieur, mais aussi accru leur qualité et leur attrait. L'EEES a développé la connaissance et la confiance mutuelles, et a amélioré la coopération entre nos systèmes d'enseignement supérieur

La liberté académique et l'intégrité, l'autonomie des établissements, la participation des étudiants et des personnels dans la gouvernance de l'enseignement supérieur, ainsi que la responsabilité publique de l'enseignement supérieur et en sa faveur, forment l'ossature de l'EEES. Au vu de ces valeurs fondamentales qui ont été remises en question dans les années récentes dans certains de nos pays, nous nous engageons fermement à les promouvoir et à les développer dans l'ensemble de l'EEES par l'intensification du dialogue politique et de la coopération.

Depuis les Déclarations de La Sorbonne et de Bologne, les systèmes d'enseignement supérieur de l'EEES ainsi que les établissements ont connu des réformes majeures. Alors que l'Europe est actuellement confrontée à des défis sociétaux importants – du chômage et des inégalités sociales aux questions liées aux migrations, en passant par une augmentation de la polarisation politique, de la radicalisation et de l'extrémisme violent –, l'enseignement supérieur peut et doit jouer un rôle décisif en offrant des solutions à ces questions. Il doit également jouer un rôle clé pour établir les faits sur la base desquels des débats publics sont conduits et des décisions prises. En offrant aux étudiants et autres apprenants des opportunités de développement personnel tout au long de la vie, l'enseignement supérieur développe leurs perspectives d'emploi et favorise la citoyenneté active dans des sociétés démocratiques.

Par conséquent nous nous engageons à développer des politiques qui encouragent les établissements d'enseignement supérieur à remplir leur responsabilité sociale et les soutiennent, contribuant en cela à une société plus inclusive et à la cohésion sociale par le développement de la compréhension interculturelle, l'engagement civique et la conscience éthique, ainsi que par l'équité d'accès à l'enseignement supérieur.

Avancées dans la mise en œuvre des réformes concertées

Comme le montre le rapport sur la mise en œuvre du processus de Bologne, des avancées ont été effectuées bien que les réalisations restent inégales, à la fois entre les domaines d'action et selon les pays.

L'assurance qualité est capitale pour développer la confiance mutuelle ainsi que la mobilité et la reconnaissance équitable des qualifications¹ et des périodes d'études dans l'EEES. Nous reconnaissons ainsi les progrès réalisés pour mettre en œuvre les « références et lignes d'orientation pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur » (dites ESG²) en les insérant dans les pratiques nationales et au niveau des établissements dans la plupart des pays, et nous nous engageons à lever les obstacles qui demeurent dans les législations et réglementations nationales. Afin de favoriser le développement d'un nombre accru de formations conjointes et de diplômes conjoints, nous permettrons et encouragerons également l'utilisation de « l'approche européenne pour l'assurance qualité des formations conjointes » dans nos systèmes d'enseignement supérieur. Nous accueillons favorablement et encouragerons le développement de la base de données des résultats d'assurance-qualité externe (DEQAR³).

Afin de développer davantage la mobilité et la reconnaissance dans l'EEES, nous veillerons à ce que les qualifications⁴ d'enseignement supérieur comparables obtenues dans un pays de l'EEES soient automatiquement reconnues au même niveau dans les autres, dans le but d'accéder à des études supérieures ultérieures ou au marché de l'emploi. A cet effet nous renouvelons notre engagement à mettre complètement en œuvre les ECTS⁵, en suivant les principes établis par le guide 2015 pour l'utilisation des crédits ECTS.

Nous travaillerons à mettre en œuvre la Convention de Lisbonne du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO sur la reconnaissance et ses Recommandations, notamment celle relative à la reconnaissance des qualifications⁶ que détiennent les réfugiés, les personnes déplacées et les personnes dans une situation similaire à celle des réfugiés. Nous recommandons aussi vivement l'adoption de procédures transparentes pour la reconnaissance des qualifications⁷, la validation des acquis et la reconnaissance des périodes d'études, avec le soutien de solutions numériques interopérables. Nous notons également avec intérêt le développement de l'actuel projet pilote de l'UE relatif à « la carte étudiante européenne », qui pourrait potentiellement être élargi pour soutenir et faciliter la mobilité étudiante dans tout l'EEES.

Nous approuvons la version révisée proposée du supplément au diplôme et nous nous engageons à œuvrer pour son adoption en des termes identiques dans les cadres respectifs de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance et d'Europass. Afin de développer davantage la mobilité des étudiants et des diplômés, nous accueillons favorablement et encourageons les initiatives telles que la numérisation du supplément au diplôme, et nous nous engageons à soutenir les établissements d'enseignement supérieur dans la poursuite des échanges de données des étudiants dans un format sécurisé, lisible par ordinateur, et interopérable, conforme à la législation sur la protection des données.

¹ Qualifications : notion juridique de la Convention de Lisbonne : grade, titre, diplôme ou certificat sanctionnant des enseignements supérieurs

² ESG : acronyme anglais pour « European Standards and Guidelines » ("Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area")

³ DEQAR : acronyme anglais pour "Database of External Quality Assurance Results"

⁴ Qualifications : cf. note de bas de page n°1

⁵ ECTS : acronyme anglais pour "European Credit Transfer System"

⁶ Qualifications : cf. note de bas de page n°1

⁷ Qualifications : cf. note de bas de page n°1

Dans beaucoup de nos systèmes, les qualifications⁸ des cycles courts, fondées sur des ECTS, revêtent une importance croissante pour préparer les étudiants à l'emploi et à des études ultérieures, ainsi que pour améliorer la cohésion sociale par un accès facilité à l'enseignement supérieur pour ceux qui autrement ne l'auraient pas envisagé. Par conséquent nous incluons les qualifications⁹ des cycles courts comme un niveau distinct de certification dans le cadre général des qualifications¹⁰ de l'EEES (QF-EHEA¹¹). Il appartient à chaque pays de décider si et comment les qualifications¹² des cycles courts sont intégrées dans son propre cadre national des certifications.

Libérer le plein potentiel de l'EEES : développer la mise en œuvre

Nous reconnaissons que les réformes impulsées par le processus de Bologne nécessitent à la fois une mise en œuvre réussie et une pleine appropriation de tous nos objectifs et engagements définis d'un commun accord dans tout l'EEES. Remplir nos engagements dépend des efforts concertés des décideurs politiques, autorités publiques, établissements, personnels, étudiants et autres parties prenantes, ainsi que d'une coordination au niveau de l'EEES.

Afin de libérer le plein potentiel de l'EEES et veiller à la mise en œuvre des engagements-clés du processus de Bologne, nous adoptons une approche structurée de soutien par les pairs, fondée sur la solidarité, la coopération et l'apprentissage mutuel. Au cours de la période 2018-2020, des groupes thématiques de pairs seront centrés sur les trois engagements-clés cruciaux pour renforcer et soutenir la qualité et la coopération à l'intérieur de l'EEES :

- un système à trois cycles compatible avec le cadre général des qualifications¹³ de l'EEES et des diplômes de premier et de second cycle fondés sur des ECTS
- conformité avec la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance,
- et l'assurance qualité en conformité avec les références et lignes d'orientation pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Nous donnons mandat au groupe de suivi du processus de Bologne (BFUG¹⁴) de mettre en œuvre, coordonner et suivre l'approche adoptée de soutien par les pairs, et de le faire avec l'aide du groupe de coordination pour la mise en œuvre de Bologne (BICG¹⁵) créé à cet effet. Il analysera le premier cycle d'activités de soutien par les pairs, et par le biais du BFUG, un rapport de restitution, qui suggère la direction que l'activité devrait prendre dans le futur, devra nous être remis pour notre prochaine conférence ministérielle de l'EEES en 2020.

Nous encourageons l'utilisation du programme Erasmus+ pour accroître la coopération, au-delà de la mobilité, et pour réaliser des avancées sur les engagements-clés.

La Biélorussie a rejoint l'EEES en 2015 sur la base d'une feuille de route qui a été approuvée. Nous reconnaissons que certaines premières réformes ont été initiées, mais aussi que des défis substantiels demeurent. Nous accueillons favorablement l'engagement de la Biélorussie à travailler avec le soutien de partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie proposée pour 2018-2020.

Innovations pour apprendre et pour enseigner

Au cours des 20 dernières années, la mission centrale du processus de Bologne et l'objectif principal des réformes structurelles ont été de veiller au développement de la qualité et de la pertinence des formations. L'éducation et la formation tout au long de la vie revêtent une

⁸ Qualifications : cf. note de bas de page n°1

⁹ Qualifications : cf. note de bas de page n°1

¹⁰ Qualifications : cf. note de bas de page n°1

¹¹ QF-EHEA : acronyme anglais pour : « Qualifications Framework of the European Higher Education Area »

¹² Qualifications : cf. note de bas de page n°1

¹³ Qualifications : cf. note de bas de page n°1

¹⁴ BFUG : acronyme anglais pour "Bologna follow-up group"

¹⁵ BICG : acronyme anglais pour "Bologna Implementation Coordination Group »

importance croissante pour nos sociétés et nos économies, ainsi que pour le bien-être de nos citoyens. Maintenant, le temps est venu d'ériger la coopération dans les pratiques innovantes pour apprendre et enseigner, comme un autre emblème de l'EEES. Par conséquent, nous nous engageons à développer des approches nouvelles et inclusives pour l'amélioration continue des formations dans l'EEES, et nous réussirons seulement si nous le faisons en collaboration étroite avec la communauté européenne de l'enseignement supérieur, en respectant pleinement la liberté académique et l'autonomie des établissements.

La réussite du Forum européen sur apprendre et enseigner, lancé par l'association européenne des universités l'année dernière, témoigne de la valeur et du potentiel de collaboration dans le domaine de la formation, avec des bénéfices tangibles pour les établissements d'enseignement supérieur, les personnels et les étudiants. Ainsi, en complément des mesures nationales, nous développerons des initiatives européennes conjointes pour soutenir et encourager une large gamme de pratiques d'apprentissage et d'enseignement innovantes à partir des bonnes pratiques actuelles dans nos pays et au-delà.

Cela comprendra le développement ultérieur et la pleine mise en œuvre des apprentissages centrés sur l'étudiant et de l'éducation ouverte, dans le contexte de l'éducation et la formation tout au long de la vie. Des formations qui offrent diverses méthodes d'enseignement et des modalités souples d'apprentissage peuvent contribuer à la mobilité sociale et à un développement professionnel continu, tout en permettant aux apprenants d'accéder à l'enseignement supérieur et de réussir leurs études supérieures à n'importe quel moment de leur vie.

Nous soutiendrons les établissements d'enseignement supérieur dans le développement et le renforcement de leurs stratégies pour apprendre et enseigner. Nous les encourageons aussi à offrir des formations interdisciplinaires ainsi qu'à combiner études universitaires et apprentissages sur le terrain. Les étudiants devraient se familiariser avec la recherche ou des activités liées à la recherche et à l'innovation à tous les niveaux de l'enseignement supérieur afin de développer un esprit critique et créatif qui leur permettra de trouver des solutions innovantes aux défis qui se font jour. A cet égard, nous nous engageons à améliorer les synergies entre enseignement supérieur, recherche et innovation.

Le numérique concerne tous les domaines de la société et nous reconnaissons son potentiel pour transformer la façon dont l'enseignement supérieur est dispensé et dont on apprend à différentes étapes de sa vie. Nous demandons à nos établissements d'enseignement supérieur de préparer leurs étudiants et d'encourager leurs enseignants à agir de façon créative dans un environnement digitalisé. Nous ferons en sorte que nos systèmes d'enseignement puissent faire un meilleur usage de l'enseignement en ligne et de l'enseignement hybride, avec une assurance qualité appropriée, afin de développer des modalités d'apprentissage souples pour se former tout au long de la vie, générer des compétences et des aptitudes numériques, améliorer l'analyse de données, la recherche et la prospective en éducation, et lever les obstacles réglementaires qui s'opposeraient à l'offre de ressources numériques et de formations en ligne. Nous demandons au BFUG de traiter de la question du numérique au cours de la prochaine période d'activité.

Comme un enseignement de haute qualité est essentiel pour développer une formation de haut niveau, la progression de la carrière universitaire devrait être fondée sur les réussites des travaux de recherche et sur la qualité de l'enseignement. Elle devrait aussi dûment tenir compte de son apport plus large à la société.

Nous développerons et soutiendrons les initiatives européennes, nationales et celles des établissements pour la formation pédagogique, le développement professionnel continu des professeurs de l'enseignement supérieur, et nous explorerons les voies vers une meilleure reconnaissance dans leur carrière de la qualité et de l'innovation pédagogiques.

Au-delà de 2020: un EEES plus ambitieux

L'EEES a démontré son caractère unique comme cadre de coopération pour l'enseignement supérieur en Europe. Afin de développer davantage l'EEES, nous intensifierons la coopération transdisciplinaire et transfrontière et développerons une approche inclusive et innovante pour l'apprentissage et l'enseignement. Nous demandons au BFUG de présenter, dans la perspective de notre rencontre de 2020, des propositions pour permettre à l'enseignement supérieur jouer pleinement son rôle afin de relever les défis auxquels nos sociétés sont confrontées.

Nous développerons et élargirons la coopération transnationale intégrant enseignement supérieur, recherche et innovation, afin d'accroître la mobilité des personnels, des étudiants et des chercheurs, et pour augmenter le nombre de formations conjointes dans tout l'EEES. Nous prenons note avec intérêt de l'initiative UE récente de créer des "Universités européennes" et nous encouragerons tous nos établissements d'enseignement supérieur à œuvrer dans ces nouveaux environnements. Nous demandons au BFUG d'établir un dialogue avec le comité de l'Espace Européen de la Recherche et de l'Innovation (ERAC¹⁶) d'ici à 2020 afin de développer des synergies entre l'EEES et l'Espace Européen de la Recherche (EER).

Nous nous engageons à développer le rôle de l'enseignement supérieur pour garantir un futur durable pour notre planète et nos sociétés et à trouver les voies par lesquelles nous, en tant que Ministres dans l'EEES, puissions contribuer à atteindre les Objectifs de développement durable des Nations Unies aux plans mondial, européen et national.

Au titre du suivi du Forum politique du processus de Bologne, nous donnons mandat au BFUG de nouer un dialogue politique mondial pour améliorer la coopération régulière avec les autres régions du monde et les organisations internationales. Ce dialogue devrait concerner le développement d'échanges mutuels d'expériences et d'initiatives conjointes sur des questions d'intérêt commun, telles que l'inclusion sociale et le rôle plus large de l'enseignement supérieur. Nous accueillons favorablement les travaux relatifs à la Convention mondiale de l'UNESCO sur la reconnaissance des qualifications¹⁷ de l'enseignement supérieur.

Nous reconnaissons que davantage d'efforts sont nécessaires pour renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur. Afin de respecter notre engagement pour faire en sorte que le corps étudiant entrant et diplômant des établissements d'enseignement supérieur reflète la diversité des populations en Europe, nous améliorerons l'accès et la réussite des groupes sous-représentés et vulnérables. Par conséquent, nous donnons mandat au BFUG de progresser dans l'examen de cette question d'ici à notre prochaine Conférence ministérielle de l'EEES.

Préparer la conférence ministérielle de l'EEES de 2020

Pour notre conférence de 2020, nous donnons mandat au BFUG d'élaborer un rapport sur la mise en œuvre du processus de Bologne qui évalue les principaux développements dans l'EEES depuis le début du processus de Bologne, y compris dans quelle mesure nous avons atteint l'objectif chiffré de mobilité adopté à Leuven/Louvain-la-Neuve en 2009.

Nous demandons également au BFUG de présenter des propositions relatives aux principales priorités pour la prochaine décennie, en étroite coopération avec les établissements d'enseignement supérieur, les personnels et les étudiants, et pour la gouvernance de l'EEES.

¹⁶ ERAC : acronyme anglais pour : «European Research Area Committee»

¹⁷ Qualifications : cf. note de bas de page n°1

Nous acceptons avec reconnaissance la proposition de l'Italie d'accueillir la prochaine Conférence ministérielle de l'EEES et le Forum politique du processus de Bologne en 2020.

Annexes

Mesures adoptées:

- Soutien structuré fondé sur les pairs pour la mise en œuvre des trois engagements-clés de Bologne
- Stratégie de la Biélorussie pour 2018-2020
- Qualifications¹⁸ des cycles courts comme niveau distinct de certification dans le cadre général des qualifications¹⁹ de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (QF-EHEA)
- Supplément au diplôme révisé, avec une recommandation pour son adoption en des termes identiques dans les cadres respectifs de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance et d'Europass

¹⁸ Qualifications : cf. note de bas de page n°1

¹⁹ Qualifications : cf. note de bas de page n°1